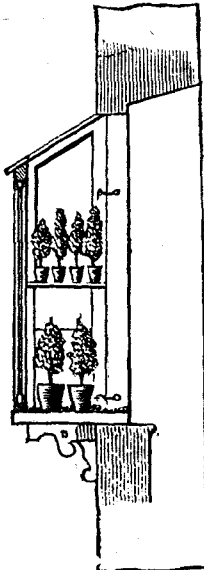


vés, ils ont la manie de monter sur le dos de leurs mères, si elles se couchent, et de piétiner la laine afin de s'y faire un nid. Vous comprenez qu'ils foulent la laine, la font chauffer et, par conséquent, la jaunissent. J'ai déjà tondue de bonne heure et je m'en suis trouvé très-bien, d'autant mieux que mes moutons étaient bien plus gras au printemps que quand je les tonds tard. J'ai consulté une grande partie des éleveurs sur ce sujet et ils sont tous d'accord à dire que le temps devrait être changé du 1er mai au 1er mars. Cela évidemment, n'obligerait personne à tondre à cette époque. Celui qui ne voudrait tondre qu'au mois d'avril seulement en serait libre. Voici une autre chose que j'ai remarquée bien des fois et qui plaide en faveur d'un changement pour le plus grand bien des éleveurs : quand vient le temps de nos expositions, il est bien préférable de montrer des moutons qui ont de deux à trois pouces de largeur de plus, de chaque côté ; cela paraît bien mieux aux yeux du public. Je me rappelle que, ces années dernières, un individu examinait mes moutons sur le terrain de l'exposition ; ils avaient été tondus le 1er mai. Après les avoir regardé soigneusement, il me dit qu'il les trouvait beaux. Mais c'était plutôt pour me faire plaisir que parcequ'il le croyait réellement, puisqu'il ne put s'empêcher de me dire que, si les siens étaient sur le terrain, ils passeraient avant les miens. J'appris plus tard que ces moutons avaient été tondus au mois de février ; j'eus occasion de les voir depuis, et la preuve que les miens étaient préférables est dans le fait que cette même personne est venu acheter les miens depuis, afin d'améliorer son troupeau. Toute la différence venait de la date de la tonte. Tondus dans le mois de mai, nos moutons ne paraissent pas l'automne pour ce qu'ils sont. Il est donc évident que la loi d'aujourd'hui est au détriment des éleveurs, au lieu de les protéger. En faisant ces remarques, je crois être l'interprète de tous les éleveurs de moutons à longue laine et je serais bien aise que MM. les membres du Conseil d'Agriculture prissent des informations auprès des éleveurs, afin de juger s'il ne vaudrait pas mieux changer la date de la tonte des moutons, en vue de la prochaine Exposition Provinciale. D'un autre côté, je sollicite l'appui de tous ceux qui ont des moutons à longue laine, par l'entremise du *Journal d'Agriculture* ; que MM. les Cultivateurs n'oublient pas que c'est en correspondant et en discutant ensemble que nous arriverons à une plus grande perfection, chose que je souhaite à tous.

Berthier (en haut).

A. MOUSSEAU.

HORTICULTURE.



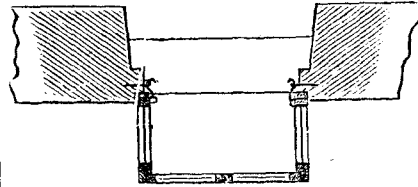
No 1.—Fenêtre vue de côté.

Culture des fleurs.— Comme je sais que vous êtes un de ceux qui pensent que, en agriculture comme en toute autre chose, il est bon et même nécessaire de joindre l'agréable à l'utile, pour que l'un serve à faire accepter l'autre, je viens réclamer un petit espace dans votre intéressante publication, pour communiquer, par votre entremise, à tous ceux qui aiment la culture des fleurs, et qui n'ont pas le moyen d'avoir un jardin d'hiver, la manière de se créer économiquement une serre en miniature. Ce moyen peut être employé par tous ceux qui ont une ou plusieurs fenêtres placées dans une bonne exposition, c'est-à-dire au sud ou à l'ouest. Il consiste à construire en mardriers de trois pouces d'épaisseur, un cadre ayant vingt-deux pouces en profondeur à l'extérieur, garni de vitres dessus et sur les côtés, vitres que l'on doit mettre doubles pour les endroits exposés au grand vent. Il faut donner aux vitres de dessus une inclination d'environ un pouce, afin de faciliter l'écoulement de l'eau. L'on applique ce cadre qui doit avoir les mêmes dimensions que la fenêtre, sur le cadre même de la fenêtre, où on le maintient au moyen de quatre forts crochets en fer de trois lignes, qui sont fixés au cadre, et que l'on rattache au mur de la maison au moyen de crampes que l'on y fixe et qui ont la même grosseur que les crochets. Il est nécessaire, pour assurer une plus grande solidité au cadre, de le soutenir en dessous par un appui, que l'on pose sur le sol, s'il n'est pas trop éloigné de la fenêtre, ou

sur le mur même de la maison, dans le cas contraire. Le fond de ce cadre, c'est-à-dire, la partie qui doit recevoir les pots de fleurs est formé d'un morceau de madrier de trois pouces d'épaisseur, et si l'on ne peut s'en procurer un de la largeur voulue, tout d'une pièce, il faut alors en mettre deux, mais avoir bien soin de les embouveter avant de les joindre, afin d'empêcher le froid de s'introduire. Quant à la partie du cadre qui fait face à la fenêtre et qui doit avoir exactement la même dimension qu'elle, on la clot au moyen des volets mêmes de cette fenêtre que l'on en enlève pour les y poser. Après que le cadre est agencé tel qu'indiqué dans la gravure ci-jointe, on doit le calfeutrer soigneusement au point où il se joint à la fenêtre, et recouvrir les joints de bandes de toile collées. (1)

No 2.—Fenêtre vue de front.

Ceci fait, l'on se trouve en possession d'un espace parfaitement clos, ayant pour les fenêtres ordinaires, trois pieds de large sur cinq de haut et un pied et demi de profondeur à l'intérieur, parfaitement éclairé en tous sens et pouvant contenir de dix-huit à vingt-quatre pots de fleurs suivant leur dimension. Avant de placer les pots sur le fond, il est utile de recouvrir celui-ci d'une couche d'environ un pouce de sable, ce qui contribue à empêcher le froid d'entrer et à absorber l'humidité qui s'échappe des pots. Vers la moitié de la hauteur du cadre, l'on pose une tablette ayant la même largeur que ce dernier, sur laquelle l'on pose un second rang de pots.



No 3.—Vue de l'intérieur.

La température ordinaire des appartements habités en hiver est suffisante pour les fleurs ainsi placées, et pour les nuits que l'on prévoit devoir être excessivement froides, l'on peut placer une lampe ordinaire à huile de charbon qui échauffera la température assez pour empêcher les plantes de geler.

Un des grands avantages de ce cadre, outre celui de donner aux plantes beaucoup plus de lumière que lorsqu'elles sont à l'intérieur de la maison, est celui de fournir un moyen facile de les soustraire à la poussière que l'on fait en balayant les appartements, poussière qui est très-nuisible aux plantes. Pour cela, il ne s'agit que de placer devant la fenêtre une toile ou rideau quelconque, qui empêche la poussière d'entrer.

Une personne ayant deux ou trois fenêtres ainsi aménagées peut se donner la jouissance de garder de quarante-et-dix pots de fleurs pendant l'hiver, sans autres frais que le prix de confection des cadres qui peuvent coûter de quatre à sept piastres, suivant les localités.

Le printemps arrivé, l'on n'a qu'à enlever le cadre et à replacer les volets dans leur position primitive. Il y a trois ans que je me sers de ce moyen pour garder mes fleurs pendant l'hiver, et je constate que les plantes ainsi placées ont toujours fleuri deux mois au moins plus tôt qu'elles ne le font d'ordinaire, lorsqu'on les place à l'intérieur. AMATEUR.

(1) Nous avons cru qu'il serait préférable de donner un peu plus de déclivité au-dessus du châssis, et nous avons fait faire les gravures en conséquence. Mais afin d'utiliser ainsi les fenêtres et doubles-châssis, il faudra faire excéder les côtés de six pouces environ au-dessus de l'ouverture ordinaire. Si l'on adopte ce système, il faudra poser un bon renvoi d'eau immédiatement au-dessus de la fenêtre, qui servira également à empêcher le froid d'entrer entre le mur et le châssis.

Pour la rédaction et l'administration, s'adresser à Ed. A. BARNARD, Directeur du *Journal d'Agriculture*, Québec.